

## Institut Sanavie

105 avenue de Verdun  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Email : institutsanavie@gmail.com  
Tel : +33672612595



# Conditions Générales de Vente (CGV) de l'organisme de formation Institut Sanavie

**Mise à jour en date du 17/07/2024**

## Désignation

La société Institut Sanavie désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 105 avenue de Verdun LE CANNET DES MAURES 83340

Institut Sanavie met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, des formations blended-learning associant à la fois le e-learning et le présentiel à LE CANNET DES MAURES, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

L'ensemble des formations à jour proposées par Institut Sanavie est consultable en ligne sur son site internet <https://www.institutsanavie.com/formations>

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Institut Sanavie
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Institut Sanavie pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Les présentes CGV régissent toutes les relations contractuelles de vente de formation en présentiel, e-learning et blended-learning (formations courtes et longues durées, synchrones et asynchrones, avec différentes modalités de formation et activités pédagogiques), de produits ou de prestations de services de Institut Sanavie .

Institut Sanavie pourra modifier les présentes CGV à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site internet <https://www.institutsanavie.com/formations>. Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande.

Le client est réputé en avoir pris connaissance et les avoir acceptées en intégralité, sans réserve. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Institut Sanavie , lui permettant de s'assurer de l'offre à ses besoins.

Elles s'appliquent sauf stipulation contraire contenue dans un document écrit, signé par l'une ou l'autre des parties, pour ce qui l'oblige. Toute clause autre ou contraire en tout ou partie aux présentes conditions générales est inopposable à Institut Sanavie par le client.

# Institut Sanavie

105 avenue de Verdun  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Email : institutsanavie@gmail.com  
Tel : +33672612595



Les présentes CGV peuvent, le cas échéant, être complétées de conditions particulières rattachées à une offre spécifique commercialisée par Institut Sanavie.

## Modalités d'inscription

Une pré-inscription à une formation peut se faire directement sur le site internet <https://www.institutsanavie.com/formations> ou en contactant directement l'organisme de formation. Institut Sanavie se réserve le droit de refuser un candidat qui ne remplirait pas les prérequis nécessaires pour suivre les formations spécifiques.

Pour chaque formation, la société Institut Sanavie s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Institut Sanavie, l'OPCO ou le client.

Ladite convention précise les objectifs de la formation, les modalités de mises en oeuvre (dates, lieu, horaires, encadrement) et de validation. Le client lui retourne dans les plus brefs délais un exemplaire signé. Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document signé est retourné.

## Modalités de déroulement

Les formations s'effectuent en e-learning ou en blended-learning ou en présentiel.

Des feuilles de présence seront signées par les Stagiaires et le(s) formateur(s) par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la Formation.

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en oeuvre QCM et/ou grilles d'évaluation et/ou travaux pratiques et/ou fiches d'évaluation et/ou mises en situation et/ou autre.

Sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation, et que l'Institut Sanavie ait reçu la totalité du règlement de la formation, et à la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

L'attestation de présence délivrée à l'issue des formations ne vaut pas un certificat de formation professionnelle, ni un diplôme d'état.

## Prix et modalités de paiement

Dès signature de votre convention, vous recevez une facture à payer et vous procédez au paiement par virement bancaire.

Un paiement échelonné est possible pour l'ensemble de nos formations. Vous effectuez un premier paiement par virement, puis, vous nous envoyez dans la foulée 2 à 6 chèques par voie postale. Ceux-ci seront encaissés mensuellement. Nous attendons de réceptionner la totalité de vos chèques avant de vous donner accès à la formation.

## Rupture du contrat :

Le stagiaire déclare prendre acte que le signataire du présent contrat le lie de manière irrévocable et qu'il s'engage de ce fait à assumer le paiement de l'intégralité de la formation, y compris en cas d'interruption de la formation à l'initiative du bénéficiaire.

En cas de dédit par le Bénéficiaire à moins de 14 jours ouvrés avant le début de la formation ou d'abandon en cours de Formation par un ou plusieurs Stagiaire(s), Institut Sanavie remboursera sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas

# Institut Sanavie

105 avenue de Verdun  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Email : institutsanavie@gmail.com  
Tel : +33672612595



réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action et/ou proposera une nouvelle date de Formation.

Le cas échéant, le Bénéficiaire s'engage au versement d'un montant de 20 % du coût total de la Formation à titre de dédommagement, cette somme ne pouvant faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaires.

Par exception, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le bénéficiaire était empêché de suivre la formation, il pourra solliciter la résiliation du présent contrat sur justificatif par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront encaissées à due proportion de leur valeur.

Hors les cas de force majeure, si le bénéficiaire devait abandonner le stage en cours, l'intégralité du prix de la formation lui restera attribué à l'Institut Sanavie, en dédommagement. Si la formation devait cesser en cours, du fait de l'organisme de formation Institut Sanavie seules les prestations effectivement dispensées seront encaissées à due proportion de leur valeur.

## Données à caractère personnel et droit à l'image

L'Organisme de Formation pratique une politique de protection des données personnelles. Les informations recueillies sur ce contrat sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut Sanavie. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'Institut Sanavie.

Vous consentez à être photographié(e) et/ou filmé(e) par l'Institut Sanavie, représenté par Nathalie Casanova, dans le cadre de la formation, et autorise ce dernier à reproduire et à diffuser, directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, les photographies et vidéos me représentant ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports y compris dans le cadre d'exploitations commerciales.

Le droit d'exploiter les photographies me représentant comprend notamment :

- Documents de communication physique ou numérique (brochures, cartes de visite, papier à en-tête, affiches, kakémonos, site Internet, bannières...)
- Édition numérique (cd-rom, dvd, cd photo, vidéodisque...)
- Articles de presse (magazines, quotidiens et périodiques accrédités par la commission paritaire)
- Annonce presse (insertion publicitaire dans la presse)
- Internet (ordinateurs fixes et portables, smartphones, tablettes...)

Les utilisations de mon image ne devront en aucune façon porter atteinte à ma vie privée, et plus généralement me nuire ou me causer un quelconque préjudice.

Vous reconnaissez par ailleurs que vous n'êtes lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de votre image ou de votre nom.

Cette autorisation de l'utilisation de votre image à une validité indéterminée à compter de sa signature et est consentie à titre gracieux.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Institut Sanavie ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

# Institut Sanavie

105 avenue de Verdun  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Email : institutsanavie@gmail.com  
Tel : +33672612595



## Le non exercice illégal de la médecine ou de la profession de sage femme

Les formations organisées par Institut Sanavie ne se substituent en aucune façon à l'enseignement universitaire médical classique. Institut Sanavie s'est, en effet, donné pour but d'enseigner ce qui concerne uniquement la naturopathie, les médecines non conventionnelles, les techniques du bien-être et la nutrition.

En aucun cas, les attestations de présences et certificats délivrés par l'Institut Sanavie n'autorisent leurs titulaires à faire des diagnostics de maladies ou à prescrire des médicaments.

## Pratique

L'Institut Sanavie ne saurait en aucun cas être responsable de tout accident et autres problèmes durant les cours et les pratiques. Le stagiaire s'engage le cas échéant à pouvoir pratiquer les techniques associées à la formation sans contre-indication médicale

## Absences

Toutes les absences doivent être notifiées à l'Institut Sanavie par courrier ou e-mail 15 jours minimum avant la date de la formation, afin que le support de cours soit envoyé au stagiaire. En cas d'absence du stagiaire, le paiement partiel ou complet de la formation ne peut faire l'objet d'un remboursement. En cas de maladie, un certificat médical doit être envoyé à l'Institut Sanavie. Dans le cas d'abandon du stage par le stagiaire, qui ne serait pas justifié par la survenance d'un cas de force majeure avérée, le ou les divers règlements ne seront pas restitués. Toute formation commencée est intégralement due. Des facilités de règlement, comme le paiement échelonné, pourront être accordé à la demande du bénéficiaire et au cas par cas.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Institut Sanavie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

L'Institut Sanavie se réserve le droit de changer, d'annuler ou de reporter une formation ou un cycle d'enseignement ou l'intervenant pour une ou plusieurs formations pour quelque raison que ce soit l'Institut Sanavie s'engage dans ce cas, à prévenir au plus tôt les stagiaires par mail

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

# Institut Sanavie

105 avenue de Verdun  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Email : institutsanavie@gmail.com  
Tel : +33672612595



Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, et les contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par l'Organisme de Formation dans le cadre de l'action de formation sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de l'Organisme de Formation sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Institut Sanavie sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Institut Sanavie s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Institut Sanavie et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nice.